

CAMPAGNE DE MECENAT 2020/2021

Les Voies Salées, Ecole d'escalade de Saint-Molf, compte en 2020, 305 adhérents soit le 2ème club de la région en nombre de licenciés.

Les missions du club se déclinent en 4 axes principaux :

- Faire découvrir l'escalade au plus grand nombre en salle et en falaise (Accueil des enfants à partir de 6 ans, organisation de stages d'initiation ouverts aux jeunes non licenciés Encadrement de groupes extra-scolaires).
- Accompagner ceux qui le souhaitent vers la compétition et le haut niveau (en 2017, 17 participations aux Championnats de France).
- Développer le Sport et Santé : labellisation Sport et Santé niveau par le CROS en 2017. Actions envers un public d'adultes atteints de troubles psychiques, pratique de l'inclusion.
- Participer à la vie fédérale (FFME) en accueillant des événements locaux, compétitions ou opens soutenus par le Comité Territorial ou la ligue.

Pour continuer à se développer le club a besoin de vous.

Vous souhaitez soutenir le club et faire un don :

- Entreprises : vos dons sont déductibles des impôts sur la société à hauteur de 60%, ainsi un don de 100€ ne vous coûtera en réalité que 40€
- Particuliers : vos dons sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de 66%, ainsi un don de 50 € ne vous coûtera en réalité que 17 €.

PARTICULIER

ENTREPRISE

NOM : _____

PRENOM : _____

Ou RAISON SOCIALE : _____

ADRESSE : _____

EMAIL : _____

TELEPHONE : _____

JE VEUX SOUTENIR EN PRIORITE :

- Le développement du club
- Les sorties en falaise
- Le développement du Haut Niveau
- Le sport et Santé
- Je confie l'affectation de mon don au club.

Je fais un don de : _____ euros par chèque à l'ordre des Voies Salées.

En contrepartie je reçois le Formulaire CERFA 11580 (Reçu de don à une association).

Les Voies Salées est une association reconnue d'intérêt général.

Combien ça coûte ?

Quelques exemples de dépenses incontournables :

400 m de cordes par an : 900 €

1 baudrier : 35 €

1 casque : 35 €

1 dégaine : 12€

Location de nacelle pour démontage/remontage annuel : 1000€

....

Des questions ?

**Contactez Céline au
06 82 85 88 08**

ENTREPRISES : 2 possibilités

LE SPONSORING	LE MECENAT
<p>Nous vous proposons de communiquer sur un panneau publicitaire au sein de la salle</p>  <p>Plus de 600 vues/semaine pour votre panneau</p> <p>Des centaines de parents qui accompagnent les jeunes</p> <p>La salle de Sport de St Molf c'est aussi :</p> <p>Badminton : 100 adhérents Basket : 100 adhérents Foot: 100 adhérents</p> <p>Et c'est aussi des événements sportifs</p> <p>Tournois de Badminton / soirée Black Bad Tournois Basket / ping pong Des compétitions, des Portes-Ouvertes</p> <p>Et des événements toute l'année :</p> <p>Marché de Noël: 3000 visiteurs Forum des Associations: 500 visiteurs Loto de début mai: 100 participants Week-end gonflé: 850 entrées Le Vide-grenier du basket</p>	<p>La loi permet aux entreprises de soutenir l'action des associations</p> <p>en leur versant <u>un don</u> qui ouvre droit à un avantage fiscal de 60% du montant.</p> <p>En échange de votre don, nous pouvons vous proposer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une communication d'une valeur de 25% de <input type="text"/> votre don - une séance d'escalade Team Building encadrée par notre moniteur pour une valeur de 25% de votre don. <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Ex : vous versez 1000 € au club</p> <p>Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 600 €</p> <p>Et d'un remerciement d'une valeur de 250 € ce qui correspond à une séance de team building de 2h pour 20 collaborateurs. Ou à l'affichage de votre panneau pendant 1 an dans la salle des sports.</p> <p>Au final vous avez dépensé 150 €</p> </div> <div style="border: 1px dashed black; padding: 10px; text-align: center;"> <p>Vous êtes intéressé par l'une de ces propositions?</p> <p>Contactez Céline au 06 82 85 88 08</p> </div> 
<p>Coût :</p> <p>90 € de participation pour la réalisation du panneau qui vous appartient</p> <p>Puis 250 € / an</p>	